

COMMUNE DE SAINT-AMBROIX (CHER)	RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
	MARDI 09 AVRIL 2024 20H30
PROCÈS-VERBAL	

Nombre de Membres en exercice : 11

Présents : 11

Absent avec pouvoir : 2

Absents sans pouvoir : 3

Date de convocation : 28 mars 2024

Secrétaire de séance : Christophe LALOEUF

PRESENTS : Johann TRUMEAU, Charles BABLIN, Anthony ALIAGAS, Stéphanie BAUDAT, Christophe LALOEUF, Hervé MIJOIN.

ABSENTS EXCUSÉS : Olivier MATHET, Julien RAIMBAULT qui a donné pouvoir à H. MIJOIN, Christophe FONTAINE, Audrey MARTINAT qui a donné pouvoir à A. ALIAGAS

Le quorum étant atteint, la séance peut débuter.

SOMMAIRE

- Compte administratif 2023 du budget principal de la Commune,
- Compte de Gestion 2023 du budget principal de la Commune,
- Affectation des Résultats 2023 du budget principal de la Commune,
- Compte administratif 2023 du service Eau,
- Compte de Gestion 2023 du service Eau,
- Affectation des Résultats 2023 du service Eau,
- Compte administratif 2023 service Assainissement,
- Compte de Gestion 2023 du service Assainissement,
- Affectation des Résultats 2023 du service Assainissement,
- Vote des impôts locaux pour 2024,
- Budget Primitif 2024 de la Commune et fongibilité des crédits,
- Budget Primitif 2024 du service Eau,
- Budget Primitif 2024 du service Assainissement,
- Questions diverses.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le procès-verbal de la séance du 13 février 2024 est approuvé à l'unanimité.

INFORMATIONS DIVERSES

Le Maire donne les informations suivantes :

Auberge : La réouverture est prévue le 02 juillet 2024.

Crue de l'Arnon : Dès que le niveau de l'eau le permettra, les branches et troncs charriés seront retirés de la rivière (et l'herbe de l'île sera tondue).

Passerelle : Les devis étant trop onéreux, le nettoyage haute pression de la passerelle sera programmé et effectué par les élus. La main courante sera réparée par un menuisier.

Logement de l'ancienne poste : les travaux ont bien avancé.

Parcelle chemin des Crues : En attente d'une proposition de prix.

Extension du réseau assainissement : L'appel d'offres va bientôt être lancé.

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL 2023 Acte 10-2024

Rapporteur : Charles BABLIN

Le Conseil prend connaissance des résultats du fonctionnement et de l'investissement de l'année 2023 ainsi que des reports.

Le Maire se retirant, Charles Bablin Adjoint est élu président et fait procéder au vote : Hors de la présence du Maire, le compte administratif 2023 de la commune est adopté à l'unanimité des présents.

COMPTE DE GESTION BUDGET PRINCIPAL 2023 Acte 11-2024

Rapporteur : Charles BABLIN

Le compte de gestion de la commune pour l'année 2023 dressé par la Trésorerie, identique en tous points au compte administratif, est approuvé à l'unanimité.

AFFECTATION DES RESULTATS 2023 BUDGET PRINCIPAL Acte 12-2024

Rapporteur : Charles BABLIN

Le compte administratif du budget principal fait apparaître un excédent d'exploitation de 260 848.59 euros et un déficit d'investissement de 11 873.83 euros. A l'unanimité, le conseil municipal décide d'affecter 11 873.83 euros à la couverture de l'investissement (1068) et 248 974.76 en recettes d'Investissement compte 002.

COMPTE ADMINISTRATIF SERVICE EAU 2023 Acte 13 -2024

Rapporteur : Charles BABLIN

Le Conseil prend connaissance des résultats du fonctionnement et de l'investissement de l'année 2023 ainsi des reports.

Le Maire se retirant, Charles Bablin Adjoint est élu président et fait procéder au vote : Hors de la présence du Maire, le compte administratif 2023 du service Eau est adopté à l'unanimité des présents.

COMPTE DE GESTION SERVICE EAU 2023 Acte 14 -2024

Rapporteur : Charles BABLIN

Le compte de gestion du service Eau pour l'année 2023 dressé par la Trésorerie, identique en tous points au compte administratif, est approuvé à l'unanimité.

AFFECTATION DES RESULTATS 2023 SERVICE EAU Acte 15 -2024

Rapporteur : Charles BABLIN

Le compte administratif fait apparaître un déficit d'exploitation de 1 590.94 euros et un excédent d'investissement de 22 112.21 euros. A l'unanimité, le conseil municipal décide d'affecter 1 590.94 euros en dépenses de fonctionnement (report de déficit) compte 002 et 22 112.21 en recettes d'Investissement compte 001.

COMPTE ADMINISTRATIF SERVICE ASSAINISSEMENT 2023 Acte 16-2024

Rapporteur : Charles BABLIN

Le Conseil prend connaissance des résultats du fonctionnement et de l'investissement de l'année 2023 ainsi des reports.

Le Maire se retirant, Charles Bablin Adjoint est élu président et fait procéder au vote : Hors de la présence du Maire, le compte administratif 2023 du service Assainissement est adopté à l'unanimité des présents.

COMPTE DE GESTION SERVICE ASSAINISSEMENT 2023 Acte 17 -2024

Rapporteur : Charles BABLIN

Le compte de gestion du service assainissement pour l'année 2023 dressé par la Trésorerie, identique en tous points au compte administratif, est approuvé à l'unanimité.

AFFECTATION DES RESULTATS 2023 SERVICE ASSAINISSEMENT Acte 18 -2024

Rapporteur : Charles BABLIN

Le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de 8 382.50 euros et un déficit d'investissement de 11 138.91 euros. Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter 11 138.91 euros en dépenses d'investissement (déficit reporté) compte 001 et 8 382.50 euros à la couverture de l'investissement compte 1068.

VOTE DES TAUX D'IMPÔTS LOCAUX POUR 2024 Acte 19 -2024

Rapporteur : Charles BABLIN

A l'unanimité le conseil municipal décide de maintenir les taux d'imposition 2023 pour 2024, ce qui donne : 20,86 % pour le foncier bâti ; 2,86 % pour le foncier non bâti ; 4,18 % pour la taxe d'habitation et 4,02 % pour la cotisation foncière des entreprises (CFE).

BUDGET PRIMITIF 2024 DE LA COMMUNE ET FONGIBILITE DES CREDITS	Acte 20 -2024
--	----------------------

Rapporteur : Charles BABLIN

A l'unanimité, le conseil municipal

- Approuve le budget communal 2024 équilibré en fonctionnement à 572 014,41 euros, et en investissement à 117 160.62 euros.
- Et concernant la fongibilité des crédits, autorise le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget et autorise Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

BUDGET PRIMITIF 2024 SERVICE EAU	Acte 21 -2024
---	----------------------

Rapporteur : Charles BABLIN

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve le budget du service eau 2024 équilibré en fonctionnement à 24 732,86 euros et en suréquilibre en recettes d'investissement à 338 325,36 euros et 292 075,75 euros en dépenses d'investissement.

BUDGET PRIMITIF 2024 SERVICE ASSAINISSEMENT	Acte 22 -2024
--	----------------------

Rapporteur : Charles BABLIN

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le budget du service assainissement 2024 équilibré en fonctionnement à 56 618,43 euros et en investissement à 39 209,88 euros.

QUESTIONS DIVERSES

- Anthony ALIAGAS annonce qu'il a demandé un devis de rénovation de peinture et sol de la salle des associations. Les travaux pourraient débuter mi-juin.
- Stéphanie BAUDAT demande où en est l'avancement de l'étude des travaux de sécurité de la Chaussée de César : un passage caméra dans les réseaux vient d'être effectué.

La séance est levée à 22 h 55.